

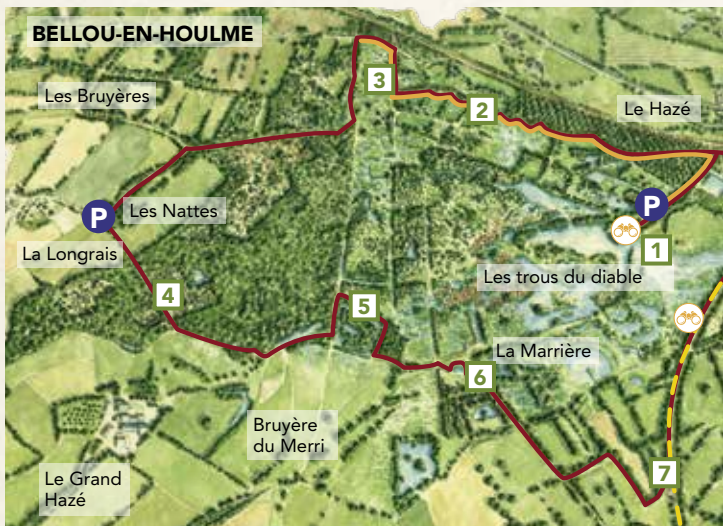


Espace naturel sensible Le marais du Grand-Hazé

> Briouze et Bellou-en-Houlme



Bonjour et bienvenue sur le site du marais du



Je m'appelle Antoine. Tout jeune, j'accompagnais mon grand-père au marais. « Première leçon, m'a-t-il dit, les mots ont une histoire ! ». Effectivement, il n'y a pas de hasard : « Hazé » désigne une zone marécageuse, plus ou moins étendue ; « Briouze » signifie boueux ; « Bellou » zone de cresson et « Houlme », prairie au bord de l'eau...




Vos itinéraires de découverte

Le sentier du Breuil
4 km (aller-retour) / 1 h 30
ouvert toute l'année

La boucle du Marais
6,5 km / 2 h 30
ouvert uniquement
du 15 avril au 15 octobre

Voie Verte

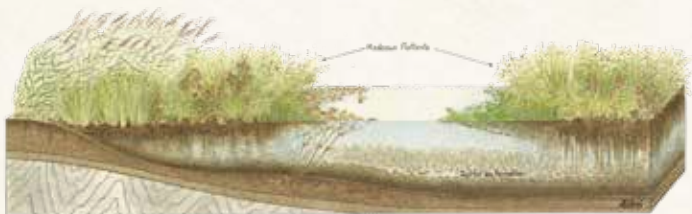
P Parkings

 Observatoires

1 Étapes du parcours

En fonction des conditions météorologiques, certains passages peuvent devenir humides (prévoir des chaussures adaptées).

Étape 1 Une marais en eau une grande partie du temps



Situé au sein d'une vaste « cuvette » tapissée d'argiles et de limons, le marais accueille les eaux superficielles de deux ruisseaux : Le Val de Breuil (visible aux étapes 2 et 3) et la Source Philippe (entre étapes 6 et 7). Le caractère marécageux du marais est amplifié par la présence d'une nappe d'eau affleurante.

Étape 2 Une vie entre terre et eau

Les libellules sont connues pour leurs prestations de haut-vol : le tandem (deux libellules accrochées l'une à l'autre pendant l'accouplement) ou la haute-voltige (vols en zig-zag, en piqué, stationnaire...). Sur l'ensemble du marais, une quarantaine d'espèces de libellules est recensée.



Agrion jouvencelle

Anax empereur

Caloptéryx vierge

Étape 3 Une gestion pastorale au marais

Organisés en communaux au Moyen-Âge, « les marais de Briouze » étaient exploités par les habitants les plus pauvres de la baronnie, en échange du paiement d'une redevance annuelle due aux seigneurs :

- le droit de cornage était levé pour les bêtes à cornes qui pâturaient « à la belle saison » ;
- le droit de fauche autorisait, en fin d'été, la coupe des joncs (litière animale) et roseaux (toit de chaume des maisons paysannes).



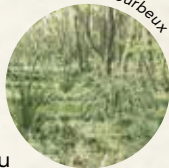
La gestion pastorale est aujourd'hui assurée par des animaux rustiques (chevaux camarguais et bœufs Highlands) afin de conserver le caractère ouvert du centre du marais.

Étape 4 La tourbière boisée

Bois tourbeux

Cette partie du marais accueille aujourd'hui une tourbière dite boisée, dans laquelle la tourbe fut utilisée comme combustible.

Si cette activité a probablement débuté durant le Moyen-Âge, elle s'est davantage intensifiée au cours du XIX^e siècle. Elle a ensuite été extraite lors de la seconde Guerre mondiale sur demande de l'État français pour palier au manque de charbon sur le front. Tout prélèvement a ensuite été abandonné, bénéficiant au développement de plantes étonnantes : les sphaignes, au cœur du boisement, et, la linaigrette ou la drosera sur les secteurs davantage ouverts et ensoleillés.



➤ Quelques espèces emblématiques de la tourbière boisée



Les sphaignes

Plantes primitives, ce sont de petites mousses, sans racines, capables de stocker jusqu'à 25 fois leur poids sec en eau, telles des éponges! Une fois mortes, elles contribuent à la formation de la tourbe.

La Drosera intermédiaire

Vivant sur des sols pauvres, la drosera est une plante carnivore sélective. Ses feuilles, couvertes de poils et de mucus, attirent les petits insectes, pour se nourrir, tandis que les fleurs, odorantes et plus hautes, attirent les pollinisateurs.



La Linaigrette à feuilles étroites

Comme le fraisier, la linaigrette développe à la fois des stolons et des fleurs. La pollinisation est assurée par le vent et, par la suite, les fleurs ressemblent à des des « pompons cotonneux » (visibles en juin/juillet).



Étape 5 La légende de la ville engloutie



« Pour punir les habitants de Braiosa qui menaient une vie dissolue, Dieu fit disparaître la ville dans les entrailles de la terre. Le lendemain, les gens des alentours ne virent plus que les eaux blafardes du marais.

Depuis, cette cité s'est reconstruite sous le nom de Briouze... Mais, tous les ans, durant la nuit de Noël, on peut

encore entendre au cœur du marais le son des cloches de l'église de la ville engloutie. »

Cette histoire a durablement été prise au sérieux en raison de découvertes bien réelles (poutre, arbre entier conservés dans la tourbe, feux follets) qui tendaient à la rendre crédible...

Étape 6 Protéger, gérer et faire découvrir

Ce secteur de bas-marais est caractérisé par une alternance de milieux constamment inondés « mares » et de zones saisonnièrement en eau. Des habitats singuliers accueillent ainsi une biodiversité riche :

- les prairies colonisées par les joncs sont idéales pour la nidification du Râle d'eau ou la Musaraigne aquatique,
- les « mares » accueillent la flore patrimoniale (Fluteau nageant ou Grande douve) et divers invertébrés aquatiques (Gerris, Nèpe, amphibien...),
- des strates herbacées, hors d'eau en période estivale, sont propices aux insectes (Argiope, Criquet, Aesche bleue...).

Pour le gestionnaire du site, il est alors nécessaire de conserver cette partie du marais ouverte (sans arbres).

Qui voir dans le bas-marais ?

Sympétrum sanguin



Argiope felon



Râle d'eau



Criquet ensablanté



Flûteau nageant



Crossope aquatique



Triton alpestre



Étape 7



Voie ferrée hier, voie verte aujourd'hui

En fonction à partir de 1881, la ligne ferroviaire Briouze/Bagnoles-de-l'Orne fonctionna jusqu'en 1991. Avant sa fermeture, la gare de Bagnoles-de-l'Orne resta une artère pour les correspondances directes provenant de Paris. Depuis 2021, ce tronçon est intégré à la boucle de découverte du marais du Grand-Hazé, et plus globalement, cette ligne longue de 21 km s'est muée en voie verte, constituant ainsi un trait d'union entre la ligne ferroviaire Paris/Granville et la Véloscénie (Paris/Bagnoles de l'Orne Normandie/Mont-Saint-Michel).



 Parking ouvert toute l'année  Parking ouvert du 15 avril au 15 octobre

Accès au site : **parkings du Marais du Grand-Hazé à Bellou-sur-Houlme et Briouze**

Conseil départemental de l'Orne

BUREAU DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

27, boulevard de Strasbourg
CS 30528 - 61017 Alençon cedex - Tél. 02 33 81 61 53



Renseignements-visites guidées :
CPIE des Collines normandes :
02 33 62 34 65



Si vous ne souhaitez pas garder ce dépliant, merci de le redonner dans les lieux d'accueil du site.



Conception : CPIE Collines normandes
Réalisation : atelier de publication et d'impression du Conseil départemental de l'Orne.
Illustrations : C. Felloni, C. Goubert, Bureau ENS du CD61, CPIE Collines normandes.